

Intra CL

Public

Equipe CTG caf de la
Dordogne

Modalités pratiques

2jours soit 14 heures de
formation
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ROUSSEAU François

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Accompagnement à l'expérimentation de la démarche CTG sur quatre territoires - CAF 24

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

ANNEXE 1 A l'Avenant n°3 de la convention de formation n° 26/18 – CAF DE DORDOGNE

PROGRAMME

« Accompagnement à l'expérimentation de la démarche CTG sur quatre territoires »

Intervenant: **François ROUSSEAU**

Durée – Dates – Objectifs 2 jours - suite des 14-15 novembre 2018

les 31 janvier et 1er février 2019

Intervenant : **François ROUSSEAU**

Horaires : 7 heures de formation / jour - La formation se déroulera de 9 h à
17h

Lieu : **Siège de la CAF de Dordogne** - 50 rue Claude Bernard. - 24011
Périgueux

Le programme détaillé de cette action et les objectifs de la formation
figurent en annexe.

Public : Equipe CTG

JOURNEE du 31 janvier 2019

Horaires

Objet

Contenu détaillé

9h00-13h00

Conforter une culture commune pour la conduite d'une démarche de diagnostic engageante et impliquante

Partage des avancées sur les travaux de diagnostic

- Les questionnements
- Approfondissements méthodologiques : les implications en interne et à l'externe
- Les principes d'un éco-système de diagnostic dynamique au service d'une démarche projet en interne et sur les territoires

Partage des questionnements, apports méthodologiques, co-construction participative

14h00-17h00

Préparer la phase d'élaboration du schéma de développement

Préfiguration des modalités d'élaboration des schémas de développement

- Les principes et points d'attention
- Application aux contextes spécifiques d'expérimentation

Travaux en plénier, apports méthodologiques, co-construction participative

JOURNEE du 1er février 2019

Horaires

Objet

Contenu détaillé

9h00-13h00

Organiser de manière dynamique et efficiente L'élaboration des schémas de développement

Anticipation de la phase d'élaboration des schémas de développement

- Une démarche co-construite en interne et à l'externe
- Une animation ciblée, participative et constructive

Anticipation de la mise en œuvre généralisée de la démarche sur le département

- Les attendus dans le cadre de la nouvelle COG
- Les échéances et priorités territoriales
- L'ingénierie d'accompagnement CAF, ses priorités, l'organisation interne

Travaux en plénier, co-construction

14h00-17h00

Positionner l'équipe managériale et les Conseillers techniques en appui à une dynamique d'équipe

NB : Ce temps s'adressera exclusivement aux conseillers techniques et aux managers de l'action sociale

Accompagnements individualisés et/ou collectif

Approfondissements thématiques, apports méthodologiques

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre
pour le perfectionnement des personnels
des caisses d'Allocations familiales

marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
